

LE VACCIN CONTRE L'ISOLEMENT & LA DÉSINFORMATION DES ESI

Sérum

Dec. | Janv. | Fev. 2026 | **gratuit**

n°84

FNESI



Réforme de la formation de 2025 16 ans après, une étape de plus d'un processus inachevé

> ACTUALITÉ

Actualités sur la fin de
vie en France p.4

> AFFAIRES SOCIALES

Les enjeux des élections
CROUS p.7

> DIVERTISSEMENT

Journées Nationales de la
Santé et du Bien-Être pour les
étudiant·e·s infirmier·ère·s p.20

TOUT UN MONDE À EXPLORER

Tranquiiiiiiiiiiiille,
la MACSF t'accompagne.

**ASSURANCE HABITATION
ET COLOCATION**

À PARTIR DE
6 €/MOIS(1)

**MUTUELLE
SANTÉ**

À PARTIR DE
18 €/MOIS(2)

**RESPONSABILITÉ CIVILE
PROFESSIONNELLE -
PROTECTION JURIDIQUE**

OFFERTES(3)

25_403 - 05/2025 - Création : dps - Crédit photo : DPS - Visuel généré à l'aide de l'IA.



Appli mobile



macsf.fr



3233 Service gratuit
+ prix appel
ou 01 71 14 32 33

En savoir plus :



Suivez-nous sur :    

Ensemble, prenons soin de demain 

PUBLICITÉ

DOCUMENT COMMERCIAL À CARACTÈRE NON CONTRACTUEL, POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VOUS RÉFÉRER AUX CONDITIONS GÉNÉRALES OU AUX NOTICES D'INFORMATION.

(1) Offre valable pour les étudiants, internes et docteurs juniors sans condition d'âge pour un appartement ou une maison jusqu'à 2 pièces principales en cas de location et de 2 à 6 pièces principales en cas de colocation. Contenu de l'habitation jusqu'à 8 000 € en incendie et 4 000 € en vol. Pour cette offre, une pièce de 30 m² compte pour deux pièces. (2) Tarif (hors cotisation association ALAP) valable sur un contrat MACSF Générique jusqu'au 31/12/2025, sous réserve d'évolution des taxes, pour un étudiant en médecine ou chirurgie dentaire de moins de 41 ans et de moins de 31 ans pour les autres études médicales. Pour les étudiants (hors cursus santé), tarif valable jusqu'à 28 ans. (3) Pendant vos études, hors internes et docteurs juniors, hors remplacements.

MACSF assurances - SIREN n° 775 665 631 - MACSF prévoyance - SIREN n° 784 702 375 - Sociétés d'Assurance Mutuelles - Entreprises régies par le Code des assurances - Sièges sociaux : Cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX - Adresses postales : 10 cours du Triangle de l'Arche - TSA 40100 - 92919 LA DEFENSE CEDEX - Association souscriptrice : ALAP - Siège social : 11 rue Brunel - 75017 PARIS.

édito

Un engagement militant, d'un réseau aux valeurs humanistes, pour l'émancipation des sciences infirmières.

Force de dialogue social, la FNESI s'inscrit depuis 25 ans comme la seule Organisation représentative des 120 000 étudiant·e·s en sciences infirmières. Depuis sa création, le déploiement d'actions militantes et de mobilisations étudiantes ont permis d'améliorer les conditions de vie et d'études, avec l'obtention des indemnités de stage, le remboursement des frais kilométriques et un accès équitable à la formation.

En 2025, l'enquête « Bien-être » de la FNESI démontre une fois de plus le mal-être croissant des étudiant·e·s en sciences infirmières. Face à un accès inégal aux services, aux aides sociales, et à des conditions d'encadrement qui se dégradent, les ESI ne disposent pas de toutes les clés pour réussir leurs études dans des conditions décentes.

Malgré cette marginalisation, les ESI continuent de se regrouper en associations pour mettre en place des projets, des actions sociales et du tutorat. Cette approche associative représente notre modèle d'action : elle nous permet d'être proche des étudiant·e·s tout en mettant en lumière les conditions de vie et d'étude des ESI. C'est par l'éducation populaire que nous souhaitons former, accompagner et fédérer ces associations dans un cadre démocratique et participatif.

L'année 2025 représente une année charnière pour notre formation et notre profession. Dans l'attente de la publication de textes tels que le nouveau référentiel de formation et les arrêtés d'application de la loi infirmière, nous imposerons la place des étudiant·e·s dans la co-construction de notre avenir. Pourtant, alors que les besoins en santé augmentent, la discipline des sciences infirmières peine à se définir. Son attractivité chute et, dans un contexte de crise politique, des décisions insensées continuent d'être prises. La vision tronquée de rentabilité portée par les régions et l'augmentation des quotas depuis quatre ans, dégradent les conditions de formation, en traitant les étudiant·e·s comme de simples pions du système de santé.

Face à cette désinformation, nous défendons la place des étudiant·e·s dans les décisions et portons une vision émancipatrice de notre discipline, pour l'intérêt des étudiant·e·s et des patient·e·s. À l'aube de changements politiques majeurs, l'engagement de chacun·e est un catalyseur essentiel pour le progrès. Les étudiant·e·s continuent de porter un regard critique et engagé pour une profession en pleine évolution. Le réseau engagé de la FNESI, actif depuis maintenant 25 ans, reste un acteur incontournable.

Les droits ne sont jamais acquis, la défense des Droits demeure la priorité. Un engagement, pour les ESI, par les ESI.



Damien Sarneo, Président

Sommaire

- > 4 ACTUALITÉS
Actualités sur la Fin de vie en France
- > 5 ADHÉRER
Zoom sur les commissions de la FNESI
- > 6 VOS DROITS
Services étudiants : ils sont aussi pour toi !
- > 7 AFFAIRES SOCIALES
Les enjeux des élections CROUS
- > 8 RETOUR SUR
Le Congrès National des 25 ans de la FNESI !
- > 9 DANS VOTRE ASSO
Les labels du Congrès National 2025
- > 10 CULTURE
La culture de l'engagement
- > 11 INNOVATION SOCIALE
Septembre Argent : un projet intergénérationnel au cœur du soin
- > 14 DOSSIER

Formation de premier cycle : Les régions bloquent notre réforme ambitieuse



- > 19 ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Expérimentations universitaires : cinq ans après
- > 20 DIVERTISSEMENT
2^{ème} édition des JNSBE pour les étudiant·e·s infirmier·ère·s !
- > 21 BOITE À OUTILS
Fiches My Tuto
- > 22 INTERNATIONAL
Un ESI français président de l'ENSA !
- > 23 INNOVATION SOCIALE
Kit Panier Aubergine : comment financer un projet ?

Actualités sur la Fin de vie en France

En France, depuis de nombreuses années, la fin de vie fait débat. Cette question éthique et médicale est alimentée par les nombreuses affaires comme celle de Vincent Lambert ou bien par les témoignages des citoyen-ne-s. Actuellement, deux propositions de loi sont débattues au sein du parlement. On vous explique tout !

Le parcours de la PPL

Les débats ont commencé à l'Assemblée Nationale en avril 2024 et se sont poursuivis jusqu'en juin 2024, date à laquelle le Président de la République, Emmanuel Macron, a décidé de dissoudre l'Assemblée Nationale. Il a fallu attendre le discours de politique générale, début octobre 2024 de l'ancien premier ministre, Michel Barnier, pour que les débats reprennent, suite à la proposition de loi déposée. Malheureusement, l'instabilité politique a continué. Le nouveau premier ministre alors nommé, François Bayrou, a décidé de scinder le texte en deux : une partie sur les soins palliatifs et une partie sur la fin de vie. Actuellement, les deux textes ont été adoptés par l'Assemblée Nationale.

Quelles différences entre les deux propositions de lois ?



La proposition de loi portée par la députée Annie Vidal redéfinit globalement la fin de vie. Elle prévoit l'élargissement des droits de visite et l'instauration d'une stratégie décennale sous la responsabilité des ARS. Toute personne recevant l'annonce d'une maladie grave bénéficiera d'un temps d'échange structuré pour son accompagnement. L'usage des directives anticipées sera facilité et encouragé auprès du public. La sédation, en cas de volonté non exprimée, fera l'objet d'une décision collégiale, avec possibilité de médiation si désaccord de l'entourage. Enfin, les proches pourront bénéficier d'un accompagnement spécifique après le décès, assuré par des bénévoles formés.



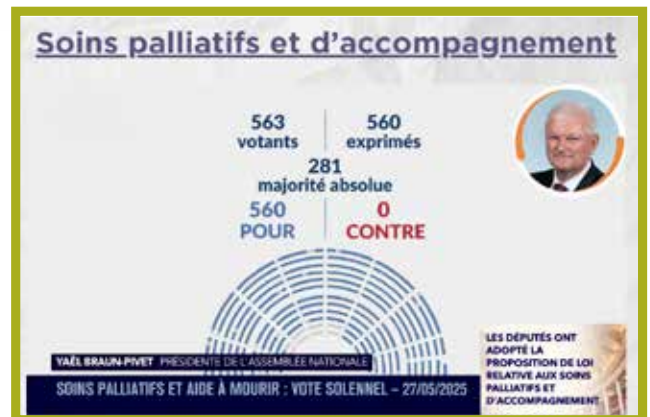
La proposition de loi portée par le député Olivier Falorni définit le droit à l'aide à mourir : c'est le droit d'autoriser et d'accompagner une personne qui en a fait la demande de s'administrer ou de se faire administrer par un-e infirmier-ère ou un-e médecin une substance létale.

La personne doit :

- Être âgée d'au moins 18 ans ;
- Être de nationalité française ou résider en France de manière stable et régulière ;
- Être atteinte d'une affection grave et incurable qui engage un pronostic vital ;
- Présenter une souffrance physique ou psychologique liée à cette affection de manière durable, sans efficacité des traitements ;
- Exprimer sa volonté de manière libre et éclairée.

Procédure :

- Le souhait est donné au médecin de manière libre et éclairée,
- Il y a un accord médical, après une réunion pluridisciplinaire, qui est envoyé par écrit et dit à l'oral,
- Le-la patient-e a deux jours de réflexion, puis confirmation,
- Par la suite, il y a un accord entre le-la médecin et le-la patient-e des modalités d'administration ainsi que la date,
- Le-la patient-e peut être entouré-e par les personnes de son choix pendant l'administration de la substance létale.



Et maintenant ?

Les textes ont été adoptés à l'Assemblée Nationale. Ils devaient être étudiés et votés par la suite au Sénat, la seconde chambre parlementaire, à l'automne 2025. Affaire à suivre ...

Marie Cadio, Vice-Présidente en charge de la Coordination Nationale du Réseau
Marie Lebahy, ex-Vice-Présidente en charge de la Défense des Droits, des
Politique de la Jeunesse et de la Lutte contre les Discriminations

Zoom sur les commissions de la FNE SI

Depuis Octobre 2000, la FNE SI est la voix de tous les étudiant·e·s en sciences infirmières ! Pour mieux répondre à leurs besoins et encourager leur participation, la FNE SI a créé les Commissions Spécialisées : des espaces d'échanges, de travail et d'engagement au cœur de la vie étudiante.

La commission tutorat (CST)

Depuis 2016, plusieurs projets ont émergé : le FN'ESI GAME, My Tuto, Tut'aides... et bien d'autres projets sont en cours de préparation ou vous attendent pour être créés ! La CST permet notamment de mettre à jour les questions du FN'ESI GAME, l'application incontournable de révisions des ESI.



La commission transition écologique (CSTE)

Cette commission permet de sensibiliser les ESI sur l'environnement et nos pratiques quotidiennes, informer sur le développement durable et encourager à la mise en place de projets de transition écologiques (TE) au sein de leur établissement de formation. Comme par exemple, un jeu de cartes pour mieux comprendre de quelle manière le système de santé est source d'émission de gaz à effet de serre.



La commission culture (CSC)

Celle-ci informe les étudiant·e·s sur les différents événements culturels, que ce soit au niveau local, régional ou national. Elle a pu créer des projets tels que les Mordu.e.s de culture et les points culture. Elle accompagne aussi les associations dans la mise en place de projets culturels.

La commission perspectives professionnelles (CSPP)

Depuis 2020, la commission spécialisée perspectives professionnelles informe sur les différentes opportunités professionnelles. Elle fait de la veille d'informations, regarde l'actualité, vulgarise les textes de loi et accompagne dans la création d'un projet professionnel.

Quoi ?

la Commission Spécialisée
Défense des Droits

CS3D

Tu t'intéresses aux droits
des étudiant·e·s en sciences
infirmières ?



→ Rejoins-nous pour :
comprendre, défendre et
faire briller la voix des ESI !

La commission défense des droits (CS3D)

Depuis 2012, cette commission répond et accompagne les étudiant·e·s en difficultés. Elle permet à ces étudiant·e·s de mieux comprendre leurs droits. Elle donne aussi des conseils, vulgarise les textes de loi et accompagne les ESI dans leurs démarches. Elle guide et oriente aussi vers les professionnels qui peuvent leur venir en aide.



Candidatures

Chaque année, il y a plusieurs périodes de campagnes de candidatures. Pour pouvoir candidater, il faut envoyer une lettre de motivation originale (mêmes, vidéos, photos, etc.) et son CV associatif à candidatures@fnesi.org ! Les prochaines campagnes de candidatures auront lieu au printemps. Tiens-toi prêt.e en suivant sur les réseaux sociaux de la FNE SI !

Cloé Gislais - Vice présidente en charge de la Défense
des Droits et de la Lutte Contre les Discriminations
Emma Cadoux - ex Secrétaire Générale adjointe
en charge des Publications

Services étudiants : ils sont aussi pour toi !

Les étudiant-e-s en sciences infirmières ont, eux aussi, accès à tous les services universitaires et du réseau des œuvres. Encore faut-il le savoir ! Même si tu peux être loin géographiquement de ton université, tu as tout de même le droit d'accéder à ces services.

Accède à tes droits : les services universitaires sont aussi les tiens

→ **Le Service de Santé Étudiante (SSE)** accueille tous les étudiant-e-s de l'université, y compris celles et ceux en sciences infirmières. Tu peux y consulter un-e médecin, un-e infirmier-ère et parfois des professionnel-le-s de santé spécialisé-e-s (psychologue, gynécologue). L'avantage : la majorité des consultations sont gratuites !

→ **Les Bibliothèques Universitaires** sont des lieux vivants, pensées pour t'aider à réussir et à t'épanouir. Tu peux y emprunter des ouvrages, accéder à des bases de données en ligne, suivre des ateliers, ou encore participer à des expositions et conférences.

→ **Le Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives (SUAPS)** propose un large panel d'activités sportives accessibles à tous les étudiant-e-s. Il permet de maintenir un équilibre pour notre santé, essentiel dans une formation aussi exigeante que la nôtre.



Chaque université peut aussi mettre en place d'autres services afin de t'accompagner dans ta vie étudiante. C'est le cas notamment des Services Universitaires d'Information et l'Orientation (SUIO) ou des Services Culturels par exemple !

L'intégration des ESI : un combat toujours d'actualité

Les étudiant-e-s en sciences infirmières font partie intégrante de la communauté universitaire, mais ne bénéficient pas encore des mêmes droits dans les faits. La FNESI continue de revendiquer leur intégration pleine et entière afin que chaque ESI puisse accéder, comme tout-e étudiant-e, aux services favorisant la réussite, la santé et l'épanouissement. Il est tout de même possible de réaliser des conventionnements afin de profiter des avantages de ces services.

Si tu souhaites être accompagné-e dans cette démarche, envoie-nous un mail affaires_sociales@fnesi.org

Le CROUS : un pilier de la vie étudiante encore trop inaccessible

→ **Les Restaurants Universitaires (RU)** offrent des repas équilibrés à tarification sociale : 3,30 € ou 1 € pour les boursier-ère-s. La Loi Lévi du 13 avril 2023 a d'ailleurs renforcé ce droit en prévoyant que chaque étudiant-e puisse bénéficier d'une offre de restauration à tarif modéré, même s'il n'existe pas de RU à proximité. Si tu veux en savoir plus, envoie-nous un mail à affaires_sociales@fnesi.org

→ **Pour le logement, les ESI peuvent faire une demande de logement en résidence universitaire via le Dossier Social Étudiant (DSE)** ou utiliser Lokaviz (locations labellisées sans frais d'agence) et Bed & CROUS pour des séjours courts.

→ Le service social accompagne les étudiant-e-s confronté-e-s à des difficultés financières, administratives et/ou de santé. Grâce à ce service, tu pourras notamment faire une demande d'Aide Spécifique Ponctuelle.

→ Il existe aussi le service culturel qui soutient les projets artistiques via le dispositif Culture-Actions et ses concours nationaux. Il peut aussi proposer des tarifs réduits sur des sorties culturelles.



Jeanne Goll, Vice Présidente en charge des Affaires Sociales
Audrey Ferreira, ex Vice Présidente en charge des Affaires Sociales

Les enjeux des élections CROUS

Depuis 70 ans, les Centres Régionaux des Oeuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) et le Centre National des Oeuvres Universitaires et Scolaires (CNOUS) ont pour mission d'améliorer les conditions de vie des étudiant·e·s. Mais quelle est la place des étudiant·e·s sciences infirmières dans ces instances ?

Des élu·e·s pour porter notre voix !

Sans représentation, pas de voix. Sans voix, pas de changement. Les élu·e·s étudiant·e·s sont là pour **porter nos revendications** dans les conseils d'administration du CROUS et du CNOUS. Leur mission : défendre nos conditions de vie, de formation et d'études, et rappeler que chaque étudiant·e mérite d'être entendu·e.

Sans représentation, pas de voix. Sans voix, pas de changement.

Grâce à elles-eux, les étudiant·e·s peuvent peser sur des décisions concrètes : **le logement, la restauration à tarification sociale, les bourses, les aides d'urgence ou encore les projets culturels.** Ils siègent dans des commissions essentielles, où se construisent les politiques étudiantes et votent des mesures qui impacteront concrètement ta vie de demain. **Ces élu·e·s, ce sont nos représentant·e·s pour deux ans.**

Voter, c'est agir

Ces élections, ce n'est pas une formalité. En votant, tu participes à la construction d'une société étudiante plus juste, plus solidaire et plus inclusive.

Les prochaines élections auront lieu début 2026. Tu auras alors l'occasion de voter de manière dématérialisée pour ton Crous. Tu pourras faire ton choix parmi des listes de **14 représentant·e·s** (7 titulaires et 7 suppléant·e·s) qui voteront ensuite à leur tour pour les élu·e·s du CNOUS qui te représenteront au niveau national.

Envie de devenir élu·e ? Tu peux envoyer un mail à de@fnesi.org pour être accompagné et toi aussi être acteur·rice du changement !



Les étudiant·e·s en sciences infirmières doivent prendre leur place : notre réalité mérite d'être représentée, nos besoins doivent être défendus, nos voix doivent compter. Pour cela, la FNEFI soutient les listes "Bouge Ton Crous" qui partagent ses valeurs et sont à l'écoute des ESI.



Et si c'était toi, la voix des ESI ?

Être élu·e, c'est s'engager, c'est passer de la parole à l'action et des constats aux solutions.

Représenter les étudiant·e·s, c'est faire bouger les lignes : améliorer nos conditions de vie, lutter contre la précarité, défendre l'accès à la restauration universitaire pour les ESI, ou encore promouvoir l'accès à la culture, peu importe le lieu d'étude.

Les élu·e·s portent nos combats, mais surtout nos valeurs : solidarité, justice, égalité. Devenir élu·e, c'est incarner ces valeurs et agir pour qu'elles deviennent réalité. C'est aussi une expérience humaine et formatrice : débattre, convaincre, représenter, construire.

Chacun·e d'entre nous peut s'engager, à son échelle, pour faire avancer la cause étudiante. Alors, cette année, **ne reste pas spectateur·ice : vote, mobilise, implique-toi !** Parce que nos droits ne se négocient pas. Ils se conquièrent, ensemble.

*Jeanne Goll, Vice présidente en charge des Affaires Sociales
Audrey Ferreira, ex Vice présidente en charge des Affaires Sociales*

Le Congrès National des 25 ans de la FNEFI !

Durant 4 jours, 200 étudiant-e-s en Sciences Infirmières (ESI) se sont réuni-e-s pour célébrer les 25 ans de la FNEFI. 4 jours de cohésion, de formations, de partages, de débats, de militantisme... Ce fut également l'occasion pour le bureau 2024-2025 de réaliser son bilan d'activité ainsi que d'annoncer sa démission et de laisser place à l'élection du bureau 2025-2026 !



25 ans d'engagement étudiant...

Pour lancer cette XXV^{ème} édition du Congrès National, les étudiant-e-s présent-e-s ont pu découvrir un musée éphémère consacré à l'histoire de la FNEFI. Ce musée retraçait les 25 dernières années de militantisme de la fédération, ses grandes victoires, ainsi que l'évolution des associations étudiantes.

Le vendredi après-midi, une projection inédite d'un film sur la FNEFI a permis de revenir sur ses luttes marquantes, ses valeurs fondatrices et son rôle dans l'amélioration des conditions de formation et de vie des étudiant-e-s en sciences infirmières. Pour poursuivre les échanges sur la projection qui venait de se tenir, d'ancien-ne-s président des Bureaux Nationaux précédents ont partagé leurs témoignages et souvenirs, offrant un moment riche en émotions et en partage d'expériences.

25^{ème} Congrès de la FNEFI, 25^{ème} Bureau de la FNEFI

Durant la journée du samedi, ce fut le moment pour le bureau 2024-2025, présidé par Ilona Denis, de réaliser son bilan d'activité tout comme son bilan moral. Par la suite, la liste menée par Damien Sarneo a pu se présenter

et dévoiler ses projets ainsi que ses ambitions pour le mandat 2025-2026. La liste a été élue à l'unanimité ! Un moment riche en émotions qui clôture la fin du 24^{ème} chapitre de l'histoire de la FNEFI et laissant place au 25^{ème} chapitre.

4 jours portés sur les thématiques d'avenir

Cet événement a laissé place aux échanges entre les ESI mais aussi entre les institutionnel-le-s présent-e-s lors des tables rondes et des masterclass. Différentes thématiques ont été abordées telles que les enjeux et les perspectives de l'intégration universitaire des sciences infirmières, la loi Infirmière, les conseils ou bien même la défense des droits des ESI.



Les associations mises à l'honneur

Pour débuter ce congrès, un village partenaire et associatif s'est tenu afin de mettre en avant et de faire découvrir aux ESI présent-e-s tous-tes les acteur-ric-e-s étant en lien avec la FNEFI.

Pendant le Congrès National, les associations étudiantes ont pu être mises à l'honneur par les différents projets qu'elles ont mis en place et menés lors de la remise des labels.



La cohésion : au coeur de cet événement

Chaque étudiant-e a pu profiter de cet événement tout en échangeant et partageant ses expériences avec d'autres étudiant-e-s venu-e-s des quatre coins de la France et des Outre-mer, ce qui a permis de renforcer les liens entre les ESI. Pour conclure les 25 ans de la FNEFI, les ESI ont pu se retrouver lors du gala pour un dernier moment ensemble sur le congrès, avant de se retrouver sur de prochains événements.

Les Labels du Congrès National 2025

Le Congrès National 2025, a rassemblé de nombreux ESI et leur a permis d'échanger autour de leurs projets associatifs. Une remise de Labels a eu lieu et cela a été l'occasion pour 19 associations, issues des quatre coins de la France, de se voir remettre des Labels intégrant 5 thématiques. Il s'agit non seulement d'un moment de valorisation de l'engagement par la reconnaissance, mais aussi un moment exemplaire qui met en lumière des actions mises en place par les associations adhérentes à notre fédération !

Labels Tutorat

CESIR projet kit de stages
ADESIC projet fiches récap'



Esquirol projet Esqui'recap

Labels Culture

CRESIH projet Info Santé
AESICA projet anecdot'ESI



Mayana projet Voyage à Madagascar

Labels Bien-Être

ARTIST projet pilat
BESIAPS projet olympiades



CESID projet Rando'métriiose



CéIA projet Fiche Mémo



BDE Menton projet Repas Culturel



AESICA PFRS projet Run

Labels Solidarité

ADESIE.E projet Ersteinoise
BDE Inf Rouen projet Café débat
contraception



LASEPSI projet Épicerie des blouses vertes

Labels Transition Écologique

ADESIF projet Falaise Bourses aux blouses
LASEPSI projet Sécurité routière



ADESIF projet Falaise Bourses aux blouses



CESID projet Hôpital des Nounours



LASEPSI projet Sécurité routière

Renouvellement de Labels

Lors de cette cérémonie, certaines associations ont reçu des renouvellements de Labels : un grand bravo au CESIR, RESHUS, PANS'ESI, LASEPSI, Les PIKADENNS, ADESIF Falaise pour leur dévouement ainsi que leur engagement durable.

Félicitations à l'ensemble des associations étudiantes ! Merci à celles et ceux investi-e-s dans ces différents domaines pour leurs actions collectives démontrant leur engagement constant et impactant.

Marie LE SCOUR, Vice-Présidente en charge des Publications et de la Culture
Elodie LENFANT, Ex-Secrétaire Générale en charge des Relations Presse

La culture de l'engagement étudiant : osez agir pour faire bouger les choses

L'engagement, c'est avant tout une histoire de conviction et de partage. C'est la volonté de s'impliquer activement dans une action, une cause ou un projet collectif. Chaque engagement traduit une envie d'agir selon ses valeurs, de contribuer au bien commun et de faire avancer les choses à son échelle.

→ Pourquoi s'engager ?

Pour Mathieu, étudiant dans l'association EMASI, l'engagement est né d'un besoin de donner un autre sens à sa vie étudiante : *« Je me suis engagé dans l'association de mon IFSI parce que j'avais envie de m'investir autrement que dans les cours et les stages. Pour moi, c'est une manière de créer du lien entre les étudiants, de contribuer à une bonne ambiance et d'apporter ma pierre à la vie de l'IFSI. »*

En s'investissant aussi à l'échelle nationale à la FNEI, il ajoute : *« Je peux soutenir encore plus d'étudiants, défendre ce qui est juste et agir concrètement pour améliorer leurs conditions d'études. »*

→ Porter la voix de sa promotion

Pour Hugo, élu de promotion, s'engager, c'est avant tout : **vivre une aventure humaine** : *« De nature, je suis assez sociable, et quand un ami m'a proposé d'être élu de promotion, je me suis dit que ce serait une belle expérience. Représenter les étudiants, porter la voix de sa promo, contribuer à la communication avec l'institution, c'est génial ! Tu te sens utile au bon fonctionnement de ta promotion. »*

C'est en découvrant la FNEI sur les réseaux sociaux qu'il a pris conscience de l'importance du collectif : *« L'engagement des étudiants de toute la France est immense. L'accueil et l'accompagnement sont remarquables ! »*

→ Un mot pour celles et ceux qui hésitent

Les étudiant·e·s engagé·e·s ont tous le même message : oser ! *« Essayez ! Vous portez déjà des convictions, des envies. En les partageant, vous accomplirez de grandes choses. Personne ne vous jugera. Alors foncez ! »* Mathieu *« Franchement, n'ayez pas peur. Même si ça impressionne, on est accompagnés du début à la fin. »* Hugo

→ Les projets, moteur de l'engagement

Au cœur de la culture de l'engagement étudiant, il y a les projets : **sources d'apprentissage, de solidarité et de transmission.**

Méline, présidente de son association étudiante, témoigne : *« J'ai suivi un ami dans une aventure encore inconnue : l'associatif. J'y ai découvert que, collectivement, nous avons le pouvoir de faire bouger les choses. Aujourd'hui, je préside le BDE, et nous soutenons, accompagnons et créons des moments de partage et de convivialité. »*

Pour elle, rejoindre la FNEI, c'est aller encore plus loin : *« C'est une aventure humaine et collective qui donne du sens à notre vie étudiante. On agit pour tous les étudiants, mais on grandit aussi soi-même. On y développe des compétences précieuses et on contribue à l'évolution de la profession infirmière. »*



« S'engager, c'est avancer ensemble. À celles et ceux qui hésitent : osez. Même un petit pas peut avoir un grand impact. »

Méline

S'engager, c'est croire en sa capacité d'agir et comprendre que chaque initiative compte. C'est ensemble, dans cette culture du lien, de la solidarité et de la transmission, que les étudiant·e·s d'aujourd'hui construisent la force du monde infirmier de demain.

Paul-Hugo FERREIRA, Vice-Président en charge de la Communication, Chloé STRASSER, Secrétaire Générale Adjointe en charge de la Formation



Septembre Argent : un projet intergénérationnel au cœur du soin

Le projet Septembre Argent est une initiative nationale portée par la FNESI, en partenariat avec le Groupe VYV, acteur majeur du secteur médico-social. Il a pour ambition de créer du lien entre les étudiant-e-s en sciences infirmières et les personnes âgées accueillies en EHPAD, à travers des actions de prévention, de partage et de convivialité.

Le nom **Septembre Argent** n'a rien d'un hasard. Il fait écho à la symbolique de la rentrée scolaire et du renouveau, et à la couleur argent qui évoque la sagesse, le temps et la beauté du grand âge. Ce projet s'inscrit dans une démarche profondément humaine : celle de changer notre regard sur le vieillissement, de valoriser la place des aîné-e-s dans notre société et de promouvoir une vision du soin fondée sur la rencontre, la bienveillance et le lien social.

Concrètement, les associations et les étudiant-e-s volontaires sont invité-e-s à concevoir et à animer des activités au sein d'un EHPAD du Groupe VYV. Elles peuvent prendre la forme d'ateliers de bien-être, de jeux intergénérationnels, de moments musicaux, d'échanges autour de la santé

ou encore d'activités créatives favorisant la stimulation cognitive et sociale. Chaque initiative est pensée pour s'adapter aux besoins et aux envies des résident-e-s, tout en permettant aux étudiant-e-s de développer leurs compétences relationnelles et leur sens de l'écoute.

Pour les étudiant-e-s en sciences infirmières, Septembre Argent est bien plus qu'une simple action ponctuelle : c'est une expérience humaine, formatrice et enrichissante. Elle leur offre l'opportunité de sortir du cadre académique, de s'impliquer concrètement dans un projet de santé publique et de participer à une démarche citoyenne valorisant le vivre-ensemble.

À travers ces moments partagés, les étudiant-e-s découvrent une autre facette de la profession : celle du lien, de la mémoire et de la transmission.

Depuis sa mise en place, Septembre Argent a déjà été réalisé par plusieurs associations étudiantes à travers la France, avec des retours extrêmement positifs, autant du côté des résident-e-s que des étudiant-e-s et des équipes encadrantes. Partout où il a été mené, le projet a permis de créer une véritable dynamique intergénérationnelle.

À travers **Septembre Argent**, la **FNESI** et le **Groupe VYV** réaffirment leur engagement commun : celui de former des professionnel-le-s de santé conscient-e-s des enjeux du vieillissement et attentif-ve-s à la dimension humaine du soin.

Ce projet, à la fois simple et porteur de sens, rappelle que le soin dépasse largement le cadre technique : c'est avant tout une rencontre entre deux histoires de vie, un échange entre générations et une invitation à construire ensemble une société plus solidaire.

Septembre Argent, c'est une belle aventure collective, qui redonne du sens à l'engagement étudiant, de la chaleur au cœur des établissements et un souffle d'humanité dans le quotidien du soin.

Ce projet est aussi l'occasion de replacer la dimension humaine du soin au centre de la formation infirmière. Il permet de redonner du sens à la relation soignant-soigné et de rappeler que la bienveillance passe avant tout par la présence, la communication et le respect de l'autre.



François Rolando, Trésorier en charge des Partenariats
Léo Bianconi, ex-Trésorier en charge des Partenariats

Un événement autour de la santé des professionnels de santé, conçu par :

MN(H)

Mutuelle Nationale des Hospitaliers





**Journées Nationales
de la Santé et du
Bien-Être des Étudiants
en Soins Infirmiers**

Du 26 au 29 mars 2026 à Paris

#ESlonalaitbien



Formation de premier cycle : Les régions bloquent notre réforme ambitieuse

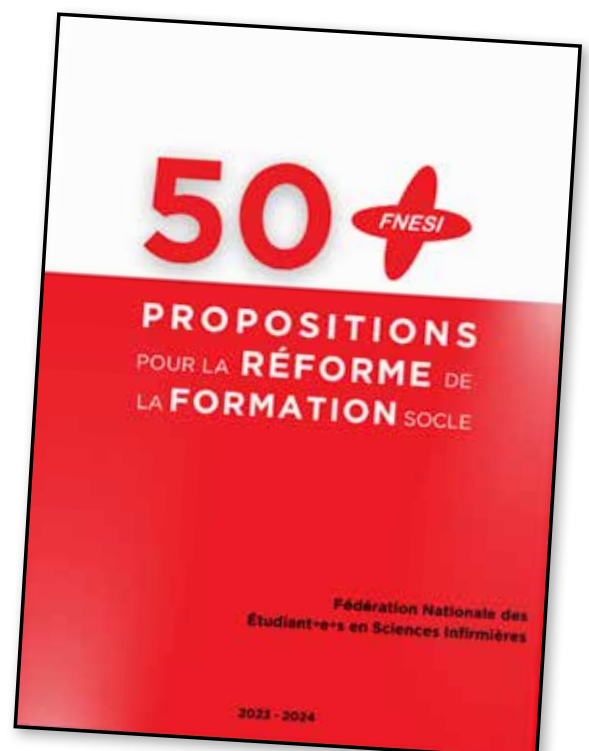
Attendue depuis de très nombreuses années, par les étudiant·e·s infirmier·e·s et par les professionnel·le·s, la réforme du Diplôme d'État d'Infirmier se précise enfin ! Après la publication des textes de la réforme de la formation, quels sont les principaux changements de la future rentrée septembre 2026 !

Une réforme née du dialogue

➔ Si tout le monde a tout de suite été d'accord sur la nécessité de réformer la formation de premier cycle, il a fallu de nombreuses heures de discussions pour trouver un texte qui fasse consensus entre les différent·e·s acteur·rice·s de la formation. Lors des concertations officielles, la FNESI avait posé les bases de sa réflexion à travers un document de référence : « *Les 50 propositions pour la réforme de la formation socle* », véritable feuille de route pour repenser la formation en cohérence avec les besoins des étudiant·e·s et du système de santé.

Les 50 propositions de la FNESI pour la réformes de la formation, disponibles sur www.fnesi.org

C'est ainsi près de deux cents heures de discussions, de réunions, réunissant une cinquantaine d'acteur·rice·s de la formation, vos représentant·e·s FNESI ont participé à chaque étape de ce travail collectif. Les échanges se poursuivent encore aujourd'hui, mais nous pouvons tout de même vous donner un aperçu des contours de la réforme.



Un ancrage universitaire affirmé

➔ C'était le fer de lance des objectifs de la FNESI. Permettre à la formation soclé d'être pleinement intégrée à l'université, participant ainsi à la création des Départements Universitaires en Sciences Infirmières (DUSI) et in fine, à l'émancipation de notre profession.

Cette réforme marque également la fin de la diplomation des infirmier·e·s par la DREETS (Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) ! Le Diplôme d'État Infirmier sera dorénavant un diplôme délivré par l'Université ! Un pas de plus vers l'universitarisation de nos formations. La réforme permettra également à la formation de répondre aux directives européennes concernant le nombre d'heures nécessaire pour la reconnaissance du grade licence (4600 heures sur 3 années).

La réforme permet à la formation de répondre aux directives européennes pour la reconnaissance du grade licence (4600 heures sur 3 années).

La question du "grade" licence reste pleinement soulevée, marginalisant encore les études en sciences infirmières de premier cycle. Cette distinction a toute son importance, puisque encore aujourd'hui des étudiant·e·s se voient refuser, ou restreint, l'accès à MonMaster et donc à la poursuite de leur cursus universitaire. La FNESI continue donc à se positionner sur la volonté d'obtenir un Diplôme National de Licence pour la formation soclé.

QUEL EST LA PLUS-VALUE D'UN DIPLÔME DÉLIVRÉ PAR L'UNIVERSITÉ ?

Les diplômes de l'Université sont obligatoirement adossés à la recherche, cela veut dire que les enseignements sont basés sur les résultats des recherches scientifiques et rigoureuses des chercheurs. Également, chaque année les Universités font voter les maquettes de formations et les modalités de contrôles des compétences et des connaissances, afin de réviser annuellement le programme pour s'adapter aux besoins des étudiants.

Réingénierie pédagogique de la formation et des stages

➔ Les temps pédagogiques ont été repensés en profondeur, offrant une future formation répartie en 5 domaines de compétences et apportant de manière progressive et cohérente, toutes les notions nécessaires à l'exercice infirmier.

Autrement dit, l'ingénierie pédagogique évolue pour mieux répondre aux réalités du terrain et aux besoins des étudiant·e·s. Un travail conséquent attend donc nos formateur·rice·s et les équipes pédagogiques pour la mise en place de la nouvelle maquette de formation pour la rentrée 2026.

Concernant les stages, la répartition du temps évolue également avec la réforme :

- > 12 semaines en 1^{ère} année de formation
- > 26 semaines en 2^{ème} année de formation
- > 28 semaines en 3^{ème} année de formation

En sommes il y a 6 semaines d'enseignements cliniques, durant lesquelles nous aurons la possibilité de recourir à la simulation, afin de permettre de mieux préparer les premiers départs en stages et s'exercer sur tous les soins que nous n'aurions pas eu la possibilité de voir en stage.

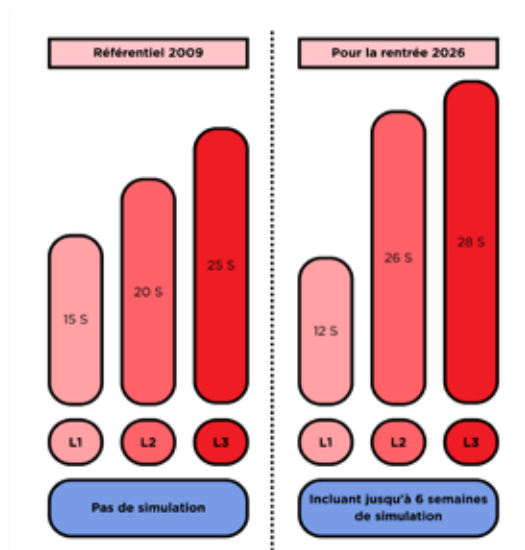


Schéma indiquant les évolutions des heures en stage

ÉTUDIANTS INFIRMIERS, TOUJOURS SOUS PAYÉS !

Malheureusement, à ce jour, les négociations n'ont pas conduit à une revalorisation des indemnités de stage et des frais kilométriques. Il est important de noter, qu'aujourd'hui encore, les étudiant·e·s en sciences infirmières sont parmi les étudiant·e·s les moins bien indemnisé·e·s de l'Université. La FNESI poursuit activement ce combat. Dans un contexte où la précarité étudiante ne cesse d'augmenter, il est plus que jamais nécessaire que les besoins et les compétences des étudiant·e·s soient entendus et reconnus à leur juste valeur.

La santé mentale des étudiant·e·s enfin prise en compte

➔ Les textes de la réforme indiquent également la volonté de mieux prendre en considération la santé mentale des étudiant·e·s. Comme l'a révélé l'enquête bien-être publiée en 2025 par la FNEI, nombre d'entre elles-eux sont en souffrance au cours de la formation.

Pour y répondre, la réforme prévoit quelques mesures phares telles que :

> **La journée de 7 heures en stage** pour les ESI de première année, ainsi que la non possibilité de réaliser du travail de nuit et les week-ends.

> **La semaine de 35 heures pendant les stages**, incluant 5 heures par semaine, de temps consacré à l'appropriation des contenus sur le lieu de stage. Une victoire pour la FNEI qui a fermement défendu cette position.

Un grand nombre d'étudiant·e·s est en souffrance au cours de la formation.

UNE AVANCÉE MAJEURE DÉFENDUE PAR LA FNEI

Une avancée majeure, défendue par la FNEI, prévoit une accréditation (et donc une évaluation) des lieux de stage pour une durée de 5 ans, par les groupements universitaires en incluant les étudiant·e·s. Cet agrément des lieux de stages donne ainsi plus de poids aux ESI afin de lutter contre la violence en stage. Notre prochain travail consistera donc à s'assurer de la mise en place de ces dispositifs, dès la rentrée 2026, afin d'assurer une meilleure prise en considération des ESI.



La reconnaissance du temps de travail personnel se traduit par un rythme d'environ 27 heures par semaine d'enseignement.

Un rythme enfin soutenable

➔ Le nouveau référentiel prévoit enfin une réelle reconnaissance du temps de travail personnel. Les enseignements seront revus afin de ne plus faire de répétitions et en étant adapté aux besoins de la profession.

Ceux-ci sont également adaptés à l'évolution de la profession. La reconnaissance du temps de travail personnel se traduit par un rythme d'environ 27 heures par semaine d'enseignement, contre 30 heures par semaine avec le référentiel de 2009. Une opportunité afin de pouvoir mieux travailler et comprendre ses cours.



Le tutorat et l'engagement étudiant valorisés

→ Vous nous connaissez, reconnaître le tutorat et l'engagement étudiant fait partie de nos priorités. La mise en place d'un cadre de consolidation de la formation ouvre désormais la voie à la création d'Unités d'Enseignement (UE) libres.

Des discussions seront menées au sein des groupes d'établissements (réunissant l'Université et les établissements de formation) afin que le tutorat et l'engagement étudiant soient pleinement intégrés dans ces UE libres, avec un temps dédié à ces activités. Une avancée qui s'inscrit, elle aussi, dans le souhait d'universitariser nos formations et qui vient renforcer la place de l'étudiant·e comme acteur·ice de sa formation.



Des perspectives d'évolution à la hauteur des besoins des étudiant·e·s

→ Outre ces quelques mesures que nous avons souhaité mettre en avant, la réforme redessine le paysage de la formation de premier cycle infirmière. Elle s'inscrit dans une vision globale de la profession infirmière et de son évolution à venir dans les prochaines années.

Il s'agit à présent de s'assurer que les volontés des 120 000 étudiant·e·s en sciences infirmières soient respectées et entendues. Des moments de formation, des outils et des publications seront déployés afin que les établissements de formation puissent pleinement s'emparer des sujets. Cette réforme constitue un tournant historique dans notre profession. Elle doit être mise en œuvre avec ambition et humanité, dans le respect de celles·ceux qui incarnent l'avenir de la profession : les étudiant·e·s en sciences infirmières.

Cette réforme constitue un tournant historique dans notre profession.



Un avenir encore incertain

→ Le 11 décembre 2025, les Régions ont bloqué le passage du texte à la Commission Nationale d'Évaluation des Normes (CNEN) afin de récupérer les frais d'inscription dus aux universités et de réduire les indemnités kilométriques.

Ce désengagement des Régions pénalise lourdement les IFSI et les universités dans la mise en œuvre de la réforme et, in fine, les étudiant·e·s. Ce positionnement illustre à quel point les Régions ne permettent pas aujourd'hui de former correctement les étudiants. Dans le cadre du projet de loi de décentralisation annoncé par le Premier Ministre Sébastien Lecornu, l'État doit récupérer la compétence de la formation infirmière afin d'en permettre une intégration pleine et entière à l'université et de faciliter le fonctionnement de cette formation, notamment en réduisant les inégalités qui pèsent sur cette formation.

Damien SARMEO, Président
Rémi LE BIHAN, Vice Président en charge
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

DÉCOUVREZ
LE PLAN D'ÉPARGNE
RETRAITE
PROPOSÉ PAR LE

C.G.O.S



« JE PROFITE DES AVANTAGES DU
C.G.O.S POUR **MON QUOTIDIEN**,
POUR **MA RETRAITE** AUSSI. »

Loïc, 28 ans, aide-soignant.

Avec le Plan d'Épargne Retraite de la Complémentaire Retraite des Hospitaliers créée par le C.G.O.S, vous vous constituez un capital pendant votre vie active : une sécurité à long terme dont vous profitez au moment de la retraite. Simple, non ?

100% dédié aux hospitaliers, profitez des avantages du PER dont sa fiscalité et bénéficiez d'exclusivités telles que zéro frais sur vos versements.

crh.cgos.info



**COMPLÉMENTAIRE
RETRAITE** DES HOSPITALIERS
L'ÉPARGNE RETRAITE DU C.G.O.S

Expérimentations universitaires : cinq ans après

L'expérimentation de nouvelles modalités de formation vise à faciliter les passerelles entre filières de santé et à renforcer l'intégration universitaire. Si ces dispositifs ouvrent de nouvelles perspectives, une évaluation reste nécessaire pour en tirer tous les enseignements.

Les expérimentations sont des dispositifs de modification de la formation, initiés par certains établissements dans 20 universités. Lancées en 2019, et prévues jusqu'en 2026, elles doivent permettre d'évaluer l'évolution des pratiques pédagogiques et d'en tirer des enseignements, particulièrement dans le contexte actuel de réforme et d'intégration universitaire.

→ **Le cadre légal des expérimentations universitaires s'appuie sur la loi OTSS** (Organisation et Transformation du Système de Santé) de 2019, complétée par les décrets d'application de 2020 et par l'arrêté désignant les établissements expérimentateurs en 2021 et 2022. Ensemble, ces textes posent les règles qui encadrent la mise en œuvre des expérimentations.

Suivre un double cursus et décrocher à la fois un diplôme national de licence et le diplôme d'Etat infirmier ? Intégrer directement une 2^e année de sciences infirmières après une PASS, ou encore ouvrir une LAS "Sciences infirmières" ? Partager certains cours avec d'autres filières paramédicales ? Toutes ces possibilités se sont ouvertes grâce aux expérimentations.

La FNESI a rapidement souligné l'intérêt des expérimentations pour favoriser les passerelles, encourager l'interprofessionnalité et renforcer l'intégration universitaire.

Cependant, dès leur mise en place, la FNESI a également alerté sur la nécessité de moyens humains et financiers suffisants pour assurer leur organisation et leur réussite.

→ **Le Parcours Accès Spécifique Santé (PASS) et les Licences Accès Santé (LAS)** constituent aujourd'hui les deux voies principales d'accès aux filières de médecine, de maïeutique, d'odontologie, de pharmacie et de kinésithérapie.

Face aux alertes des étudiant·e·s en février 2023, la FNESI a accompagné les étudiant·e·s de Haute-Bretagne pour instaurer une médiation et améliorer les dispositifs existants.

Sans bilan depuis leur création, un séminaire a été organisé en 2024 auprès du Ministère de la



« À l'université de Rennes, l'organisation a été très compliquée. Les formateur·rice·s ne savaient pas à l'avance quels cours ils-elles devaient nous dispenser, et nous étions souvent laissés seuls face à des capsules vidéo sans aucun temps de médiation. Ces problèmes organisationnels ne nous permettaient pas de nous projeter sur le déroulement de la formation. Je me rappelle qu'on nous disait régulièrement : "On aimerait vous en dire davantage, mais nous-mêmes ne savons pas." Ce manque de visibilité a été très anxiogène. »

Témoignage d'une étudiante en L3 à l'IFSI de Fougères.

Santé et de l'Accès aux Soins (MSAS) pour dresser un bilan à mi-parcours. Celui-ci a montré que le bon fonctionnement des expérimentations dépendait largement de l'investissement des établissements de formation et des universités, alors qu'aucun moyen spécifique, financier, ou humain, n'avait été prévu, entraînant de nombreuses difficultés logistiques.

Les universités impliquées se préparent désormais à travailler étroitement avec les établissements de formation, un partenariat essentiel pour la mise en œuvre de la réforme. Ces expérimentations doivent se terminer en 2026 et la FNESI attend leur évaluation par le

HCERES pour que les avancées constatées soient pleinement intégrées dans la réforme générale et celle de l'entrée en études de santé.

→ **Le HCERES (Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur)** évalue les formations, les universités et les laboratoires de recherche afin de garantir leur qualité.

*Emma Cadoux, Ex-Secrétaire Générale Adjointe en charge des Publications
Baptiste Hamada, Vice-Président en charge des Perspectives Professionnelles et du Numérique en Santé*

2^{ème} édition des Journées Nationales de la Santé et du Bien-Être pour les étudiant·e·s infirmier·ère·s !

En 2025, 93% des étudiant.e.s en sciences infirmier.e.s déclarent se sentir épuisé.e.s mentalement depuis leur entrée en formation. Face à ce constat et à l'inaction des pouvoirs publics, la FNESI a décidé d'agir. C'est dans ce contexte que sont nées les Journées Nationales de la Santé et du Bien-Être, un événement dont la deuxième édition se tiendra du 26 au 29 mars 2026 !



Les JNSBE, c'est quoi ?

Les Journées Nationales de la Santé et du Bien-Être (JNSBE) sont un événement national co-porté par la FNESI et la Mutuelle Nationale des Hospitaliers (MNH), sous le haut patronage du Ministère de la Santé. Ces journées succèdent au Week-End Bien-Être (WEBE), dont la première édition avait été réalisée en mars 2024 à Paris ! Fort de son succès, le week-end s'est transformé en un événement de 4 jours, réunissant plus de 150 étudiant.e.s en sciences infirmières en mars 2025 à Paris !

Quel est le programme ?

Les JNSBE sont un rendez-vous incontournable consacré à la promotion de la santé pour les étudiant.e.s infirmier·ère·s. Durant 4 jours, des étudiant.e.s infirmier·ère·s venu.e.s des quatre coins de la France se réunissent pour échanger et construire des projets autour de l'amélioration de leur santé. Ces journées portent sur des thématiques de santé publique : alimentation, activité physique, santé mentale, addictions, De nombreux ateliers sont organisés pour sensibiliser, informer et vous donner des clés pour innover ! De multiples activités visant à encourager le bien-être global sont également organisées, notamment des ateliers de relaxation, de nutrition, de sport, ou encore de gestion du stress. Il y en a pour tout le monde !

Être acteur·rice de sa santé, c'est donner la parole aux étudiant.e.s en sciences infirmières, futur.e.s professionnel·le·s de santé, en leur permettant de s'impliquer dans les projets concrets de demain.



Un gala d'exception

Comme à chaque événement national, la FNESI vous propose une visite culturelle pour découvrir la ville ! Après cela, la dernière soirée de l'événement sera l'occasion de sortir les tenues de soirées pour le gala de clôture ! Une soirée conviviale, rythmée par des animations, des discours, et de la musique, où chacun.e peut se détendre, se retrouver, et fêter ensemble les valeurs portées par les JNSBE : bienveillance, engagement, solidarité et fierté étudiante !

Mais... les 25/26 mars, c'est aussi le Salon Infirmier, non ?

Tout à fait ! Le Salon Infirmier est l'événement annuel qui rassemble les acteur·rice·s de la profession infirmière. Chaque année, des professionnel·le·s de la France entière se rejoignent à Paris pour assister à des conférences, échanger entre pairs, et découvrir les exposant.e.s présent.e.s sur le Salon. Cette année, il se tiendra du 25 au 26 mars 2026, et accueillera l'ouverture des JNSBE 2026 ! Le thème de l'édition 2026 est : « **L'heure de la consultation infirmière : une réalité, plusieurs terrains d'exercice** » !

Comme chaque année, la FNESI fait partie du Comité Scientifique du Salon Infirmier, donc participe à la programmation du salon, notamment de ses conférences !

L'entrée au Salon Infirmier est gratuite, donc tu peux t'y rendre, que tu participes ou non aux JNSBE !

Si tu souhaites en savoir plus sur l'édition 2025 du Salon Infirmier, tu peux consulter l'article "Retour sur..." du Sérum #82 de la FNESI, disponible sur le site www.fnesi.org !

1- Dossier de Presse Enquête Bien-Être 2025
https://www.fnesi.org/site/kw1S19v5RsW1uatq18iQQ/api-website-feature/files/download/35777/dp_enquete_bien-etre_2025_presse_dp_20250201.pdf?file_type=media_files

Ambre Alligier, Vice présidente en charge de l'Innovation Sociale
 Ilona Denis, ex Présidente

Fiches My Tuto

Découvrez My Tuto par la FNESI; As-tu entendu parler du projet My Tuto ? My Tuto, ce sont des fiches de cours claires, pratiques et 100% numériques, créées par et pour les étudiants en sciences infirmières. Accès instantané et gratuit grâce à un drive partagé

Un projet historique de la FNESI

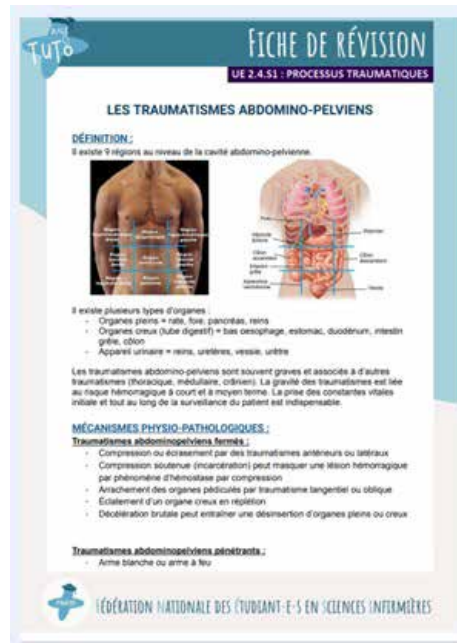
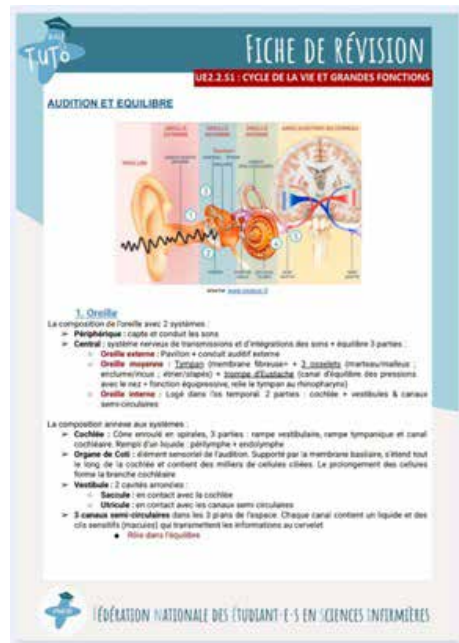
La rédaction des fiches du projet My Tuto a débuté en 2017. Depuis, la FNESI ainsi que les étudiant-e-s en sciences infirmières poursuivent un travail collaboratif de rédaction, de lecture et de création de nouvelles fiches. Ce processus continu permet d'enrichir régulièrement le contenu du projet afin d'assurer la mise à jour et la diversité des fiches My Tuto pour les étudiant-e-s.

Objectif du projet

L'objectif de ce projet est de favoriser l'accès à des ressources gratuites pour les étudiant-e-s en sciences infirmières. Il s'agit d'une aide à l'apprentissage des connaissances qui fondent notre formation. Ces fiches de révision peuvent être associées au FN'ESI GAME afin d'allier la révision et la ludopédagogie !

Les ESI, acteurs du projet

Les fiches My Tuto ont été créées par les étudiant-e-s, pour les étudiant-e-s. C'est un travail entre pairs, une collaboration entre les étudiant-e-s de la Commission Spécialisée Tutorat ainsi que les membres du bureau national de la FNESI. Chaque fiche est écrite en collaboration puis relue et corrigée par plusieurs étudiants afin de s'assurer qu'elles correspondent à nos besoins.



Comment y accéder ?

Vous pouvez retrouver les fiches de révision My Tuto grâce au QR code de cette page. Le lien du drive se trouve également en biographie de notre compte Instagram @la_fnesi.

Le drive est d'abord organisé par semestre, puis par unité d'enseignement (UE). L'unité d'enseignement est également précisée en haut de chacune des fiches. Le drive sera complété tout au long de l'année afin de vous donner accès à un nombre toujours plus important de fiches de révision.



Juliette RIBAILLIER,
Vice-Présidente en charge du tutorat et de l'orientation
Chloé STRASSER,
secrétaire générale adjointe en charge de la formation

Un ESI français président de l'ENSA !



Bureau de l'ENSA

Quel est ton parcours de formation et associatif ?

Bonjour, je m'appelle Valentin. Je suis étudiant en sciences infirmières en master 1 en sciences politiques de santé à l'Université Jean Monnet à Saint-Etienne. Aujourd'hui, je suis le **Président de l'European Nursing Student's Association (ENSA)**. Au début, j'ai démarré à la FNESI, un peu par hasard, dans la commission spécialisée transition écologique. L'année d'après, en 2023/2024, en même temps que ma L3, j'ai réalisé un mandat de Vice-Président en charge des Affaires Internationales et de la Transition Écologique. En 2024, il y avait les élections européennes où la FNESI a été proactive pour faire entendre notre voix au niveau européen. C'est par ce biais que j'ai connu l'ENSA et compris l'impact de l'Union européenne et des politiques internationales dans nos vies d'étudiants, d'ESI et de citoyens et citoyennes.

Pour continuer à creuser et comprendre ce sujet, je me suis engagé comme Nursing Policy Officer à l'ENSA juste après mon engagement à la FNESI. Puis, j'ai continué jusqu'à devenir Président en septembre 2025.

Valentin Vallée

Qu'est-ce que c'est l'ENSA ?

À sa création en 2006, l'ENSA, c'était des étudiant-e-s regroupé-e-s car notre voix n'était pas entendue à l'échelle européenne. Aujourd'hui, c'est encore ce qui anime l'ENSA. D'ailleurs, c'est la seule association représentant les étudiant-e-s en sciences infirmières de 53 pays de l'Europe continentale. Concrètement, l'ENSA représente les étudiant-e-s infirmier-ère-s du Tadjikistan à l'Islande, en passant par la Turquie et la France. Je dirais que nous sommes un groupe d'étudiant-e-s dynamiques et motivé-e-s voulant faire bouger les lois européennes impactant directement notre formation et profession. Juste pour donner un exemple, la création et l'application du système Licence-Master-Doctorat ou LMD en 1999 et la loi européenne de 2013 sur le nombre d'heures de formation ont permis à la France de réaliser deux réformes : celle de 2009 et celle en cours !

L'Union Européenne influence notre vie d'ESI, beaucoup plus qu'on ne le pense. L'ENSA doit se positionner pour faire valoir nos droits et les améliorer. Les problématiques de bien-être, de maltraitance en stage, de non-reconnaissance du diplôme, de précarité étudiante, des stages ne cessent d'augmenter et ne se limitent pas aux frontières françaises. On les retrouve partout en Europe ! Pour ce faire, nous travaillons avec les instances de l'Union Européenne et l'Organisation Mondiale de la Santé. Par exemple, l'Organisation Mondiale de la Santé a créé le projet Nursing Action qui a permis de rassembler 1,3 millions d'euros pour remédier à la pénurie d'infirmier-ère-s en travaillant notamment sur le bien-être. De plus, avec la Commission européenne, nous travaillons sur une révision de la loi européenne de 2013.

Comment les ESI peuvent s'investir dans l'ENSA ?



Conférence de l'ENSA

Pour s'investir dans l'ENSA, il existe plusieurs possibilités. Tu peux commencer par aller dans l'association de ton établissement de formation, qui est en lien avec la FNESI. La FNESI, est elle-même administratrice de l'ENSA. Cela signifie qu'en t'impliquant dans ton association locale, tu contribues indirectement à faire vivre l'ENSA. Ensuite, tu peux les suivre sur les réseaux sociaux afin de suivre l'actualité : [@ensa_nursing](#) sur Instagram et Facebook. Tu retrouveras toutes leurs informations dessus.

D'ailleurs, l'ENSA va ouvrir des candidatures pour les postes d'Officer, l'équivalent de « Chargé de Mission. Tu n'as pas besoin d'être bilingue en anglais pour postuler. Nous savons nous adapter pour que tous les participant-e-s se comprennent.

Enfin, il y a aura 2 évènements organisés pour se rencontrer : les **20 ans de l'ENSA** pour célébrer son anniversaire au printemps 2026 et en septembre 2026 avec l'**Assemblée Générale de passation**. Tu es invité-e à venir. Tu pourras rencontrer des ESI de toute l'Europe, échanger sur leurs études et la profession infirmière.

Clara Schmitt, Secrétaire Générale en charge des Relations Presse
Elodie Lenfant, Ex-Secrétaire Générale en charge des Relations Presse

Kit Panier Aubergine : comment financer un projet ?

Face à la précarité étudiante, de plus en plus d'associations en sciences infirmières se mobilisent pour garantir un accès équitable à une alimentation saine. Le Panier Aubergine s'inscrit pleinement dans cette démarche solidaire : un projet simple, concret et fédérateur. Ce projet est soutenu par la FNESEI pour permettre à chaque ESI de remplir son panier de fruits et légumes locaux à petit prix.

Mais comment transformer cette belle idée en réalité ?

→ Diversifier les sources de financement

La première aide à solliciter est celle de la FNESEI, qui subventionne chaque panier à hauteur de 1 € par panier vendu, dans la limite de 75 paniers par association. Une belle impulsion pour lancer la dynamique ! Cependant, pour garantir des paniers accessibles, voire gratuits, il est essentiel de multiplier les leviers financiers. Plusieurs pistes s'offrent à vous :

→ **Les FSDIE** (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes) gérés par les universités soutiennent les projets étudiants à visée sociale, écologique ou solidaire. Le dispositif Culture-Actions du CROUS valorise les initiatives locales et la vie de campus.

→ **Les partenariats privés**, comme les banques, mutuelles ou enseignes locales peuvent financer une partie du projet dans le cadre du mécénat, un soutien sans contrepartie leur offrant le droit à des avantages fiscaux. Chaque euro compte : il ne s'agit pas seulement de financer des légumes, mais bien de promouvoir la santé, la durabilité et la solidarité au sein de nos établissements de formation.



Ensemble, réinventons nos campus : plus verts, plus justes, plus solidaires. Et si le prochain panier aubergine venait de ton IFSI ?



Construire un dossier solide

→ Pour convaincre un financeur, il faut raconter une histoire, chiffrer un impact. Un dossier clair et argumenté est donc indispensable :

- une fiche projet précisant les objectifs (nutrition, circuits courts, lien social) ;
 - un budget prévisionnel détaillant dépenses et recettes attendues ;
 - des chiffres clés sur la précarité étudiante locale, recueillis via un questionnaire ou les enquêtes FNESEI ;
 - un plan de communication démontrant comment le projet touchera le plus grand nombre.
- N'oubliez pas d'y joindre une lettre d'appui de la direction : elle renforce la crédibilité du projet et facilite l'accès à certaines aides institutionnelles.

Au-delà du financement, une philosophie

→ Le Panier Aubergine ne se résume pas à une action ponctuelle : c'est une démarche collective, un engagement envers la santé, l'écologie et la solidarité. Chaque partenariat local tissé, chaque panier distribué est une victoire contre l'isolement et la précarité.

François Rolando, Trésorier en charge des Partenariats
Léo Bianconi, ex Trésorier en charge des Partenariats



FÉDÉRATION NATIONALE
DES ETUDIANT·E·S EN
SCIENCES INFIRMIÈRES

LE FN'ESI GAME



Application mobile gratuite
pour les étudiant·e·s
infirmier·ère·s



Plusieurs
modes de jeu
disponibles

Retrouves
l'historique
des parties
jouées

Révises tes
5 semestres
en 2 000
questions

Joue seul·e
ou à plusieurs

BANQUE POPULAIRE
la réussite est en vous



JUNIOR MIAGE
NICE SOPHIA ANTIPOLIS
CONCEPT